

Circulaire d'information

INFCIRC/1099

19 juin 2023

Distribution générale

Français

Original : anglais, russe

Communication datée du 13 juin 2023 reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une note verbale (NV 2247-n) datée du 13 juin 2023.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 2247-n

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et a l'honneur de transmettre l'allocution des Sénateurs du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie « à l'attention des parlements et des peuples du monde au sujet de l'acte terroriste du régime de Kiev contre la centrale hydroélectrique de Kakhovka » et sa traduction officielle en anglais. La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de l'AIEA de bien vouloir diffuser aux États Membres sous la forme d'une circulaire d'information (INFCIRC).

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

Pièce jointe : susmentionnée, 5 pages.

[Sceau]

Vienne, le 13 juin 2023

ALLOCUTION
DU
CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

à l'attention des parlements et des peuples du monde entier
au sujet de l'acte terroriste du régime de Kiev contre
la centrale hydroélectrique de Kakhovka

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a été outré par les nouvelles d'un nouveau crime commis par le régime de Kiev : l'explosion à la centrale hydroélectrique de Kakhovka, qui a entraîné une catastrophe environnementale de grande ampleur. La montée des eaux en aval du Dniepr a inondé des dizaines d'agglomérations, et des milliers de personnes doivent évacuer. L'écosystème de l'estuaire du Dniepr a été fortement endommagé, l'approvisionnement en eau de la République de Crimée a été perturbé et les terres agricoles de la région de Kherson ont été inondées.

En octobre 2022, la Fédération de Russie avait averti le Secrétaire général et le Conseil de sécurité de l'ONU de la menace d'une telle attaque terroriste. Le régime de Kiev, assuré de son impunité, est passé à l'acte. Conscients de l'impossibilité de s'emparer des territoires des nouvelles entités constitutives de la Fédération de Russie par la force militaire, les dirigeants ukrainiens ont décidé de nuire au maximum à ceux qui ont librement choisi la réunification avec la Russie lors du référendum de septembre 2022.

L'existence de plans de commettre un acte terroriste est attestée par les bombardements répétés de la centrale hydroélectrique de Kakhovka par les forces armées ukrainiennes en 2022 ainsi que par l'ouverture des vannes de la centrale hydroélectrique de Dniepropetrovsk, qui a fait monter le niveau d'eau dans le réservoir de Kakhovka jusqu'à un niveau critique.

Il est clair que la volonté des dirigeants ukrainiens de commettre des actes odieux contre des civils est soutenue par les « protecteurs » occidentaux, qui attribuent automatiquement la responsabilité de tout crime commis par Kiev à la partie russe. Et maintenant une campagne de désinformation et de diffusion de mensonges a commencé dans les médias, accusant la Russie d'avoir provoqué l'explosion à la centrale hydroélectrique de Kakhovka.

Les mêmes sources avaient accusé la Russie des attaques sur les gazoducs Nord Stream, alors que des enquêtes indépendantes publiées, faisant autorité, laissaient entendre que les États-Unis et leurs satellites étaient à l'origine de ce crime. Leur connivence fait que l'affaire n'est toujours pas officiellement élucidée. Il est clair que ces mêmes forces feront tout leur possible pour dissimuler la vérité sur les véritables auteurs de l'acte terroriste contre la centrale hydroélectrique de Kakhovka.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie déclare que l'entière responsabilité de l'acte terroriste perpétré à la centrale hydroélectrique de Kakhovka incombe au régime de Kiev et aux États occidentaux, qui couvrent les crimes de celui-ci et sont donc complices de toutes les actions illégales des autorités ukrainiennes qui dépendent entièrement d'eux.

Les sénateurs russes notent que ce n'est pas la première fois que le Secrétariat de l'ONU évite une discussion de fond sur les crimes du régime de Kiev, évoquant le manque d'informations, comme dans le cas de la centrale nucléaire de Zaporozhye.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie estime que l'acte terroriste commis par des groupes armés ukrainiens à la centrale hydroélectrique de Kakhovka constitue une violation flagrante du droit international et insiste pour que soient établies les circonstances de cette

attaque barbare, pour une pleine indemnisation des vies perdues et des dommages à la santé des citoyens de la Fédération de Russie et à leurs biens, ainsi qu'à l'environnement de la région.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie demande aux parlements du monde entier de formuler une évaluation de principe sur ce nouveau crime du régime de Kiev et de s'employer à prévenir de nouveaux actes de terrorisme international.

Conseil de la Fédération
de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie